

GE_GERICHTE ACJC/1061/2014 vom 8. September 2014

GE Cour de justice, 2014-09-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_1061_2014

FR: GE_GERICHTE ACJC/1061/2014 du 8 septembre 2014

IT: GE_GERICHTE ACJC/1061/2014 del 8 settembre 2014

Erwägungen

E. 26

RTFMC), Qu'un montant de 1'500 fr. TTC sera alloué à la requérante au titre des dépens, compte tenu de la valeur litigieuse, du faible degré de complexité de la cause et du travail effectué (art. 23 LaCC; 85 al. 1, 87 et 88 RTFMC). * * * * *

- 4/5 -

C/8018/2014 PAR CES MOTIFS, La Chambre civile : A la forme : Déclare recevable la requête en nomination d'arbitre formée par A_____ à l'encontre de B_____. Au fond : Désigne D_____, présidente de la Chambre civile de la Cour de justice, en qualité d'arbitre de B_____ pour siéger au sein du Tribunal arbitral à constituer dans le litige opposant A_____ à B_____. Déboute la requérante de toutes autres conclusions. Sur les frais : Arrête à 2'000 fr. les frais judiciaires et les compense avec l'avance versée par A_____, laquelle reste acquise à l'Etat de Genève. Met les frais judiciaires à la charge de B_____ et la condamne à verser à A_____ 2'000 fr. à ce titre. Condamne B_____ à verser à A_____ 1'500 fr. TTC à titre de dépens. Siégeant : Monsieur Jean-Marc STRUBIN, président; Madame Paola CAMPOMAGNANI, Madame Fabienne GEISINGER-MARIETHOZ, juges; Madame Anne-Lise JAQUIER, greffière.

Le président : Jean-Marc STRUBIN

La greffière : Anne-Lise JAQUIER

- 5/5 -

C/8018/2014

Indication des voies de recours :

Conformément aux art. 72 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF : RS 173.110), le présent arrêt peut être porté dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art. 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours en matière civile.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.

Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF supérieure ou égale à 30'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.